



afidol

Infolive Protection raisonnée

Bulletin n°11a, le 21 octobre 2008

Bulletin rédigé en concertation avec le SRPV PACA

OLEICULTURE

LES AVERTISSEMENTS

Mouche de l'olive

Souvent le mois d'octobre a un climat doux et agréable surtout à basse altitude dans nos régions méditerranéennes.

Les captures sont parfois importantes, selon les zones d'altitude et les départements. Cependant, le développement des larves est ralenti à cause des conditions climatiques plus fraîches. De plus, une baisse des températures est annoncée pour cette semaine.

OLIVES DE TABLE TARDIVES ET OLIVES À HUILE

ZONE DE PRODUCTION INFÉRIEURE À 150 MÈTRES D'ALTITUDE

Lutte raisonnée : Si vous observez moins de 10% des fruits (ou 2% pour l'olive de table) avec au moins 1 piqûre de ponte et que les olives commencent à changer de couleur (du vert au jaunâtre ou du vert au violacé), nous vous proposons de suspendre la protection.

Sinon, dans le cas de variétés à maturité tardive (olives vertes actuellement et plus de 10% de fruits piqués), il est préférable de renouveler une dernière fois la lutte curative (produit à base de diméthoate), 7 à 10 jours après le dernier traitement préventif ou 3 semaines après le dernier traitement curatif.

Lutte biologique La protection est suspendue lorsque les consignes d'utilisation sont respectées (Syneis appât = pas plus de 4 traitements dans la saison, délai d'emploi avant récolte = 7 jours).

POUR LES AUTRES ZONES DE PRODUCTION

Si les préconisations des précédents bulletins ont été suivies, nous ne proposons pas de poursuivre la protection.

Rappel des stratégies et liste des produits autorisés : se reporter aux pages 16 à 25 du *Dossier technique OLIVIER 2008*.

INFOLIVE est une feuille d'information diffusée aux abonnés par courrier électronique (gratuit) et par fax (18,30 €TTC par an). 24 numéros annuels, périodicité adaptée aux informations.

Association Française Interprofessionnelle de l'Olive – Maison des Agriculteurs – Avenue Henri Pontier – 13626 Aix-En-Provence cedex.

Contact : Célia Gratraud Tél : 04 42 23 01 92 Email : c.gratraud@ctolivier.org

Avec le soutien de l'Union Européenne, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la Région Languedoc-Roussillon, la Région Rhône-Alpes.



Infolive Protection raisonnée

Bulletin n°11a, le 21 octobre 2008

OLEICULTURE

ATTENTION AU DÉLAI AVANT RÉCOLTE DES PRODUITS

Matière active	Recommandations	Délai d'emploi avant récolte
Spinosad	Pas plus de 4 traitements dans la saison	7 jours
Deltaméthrine	Pas plus de 3 traitements dans la saison	15 jours
Lambda-cyhalothrine	Pas plus de 2 traitements dans la saison	7 à 60 jours selon les spécialités
Diazinon	Pas plus d'1 traitement dans la saison	21 jours
Diméthoate	Respect des bonnes pratiques agricoles	21 jours

Œil de paon

Soyez vigilants car les pluies localisées annoncées peuvent être contaminatrices.

Rappel : sur les variétés sensibles, le traitement préventif est à renouveler à l'approche d'un épisode pluvieux, et également dans les conditions suivantes :

- si vous observez plus de 15% de feuilles malades.
- si la dernière application préventive date de plus d'1 mois.
- si les précipitations de la semaine dernière ont dépassé 25 à 40 mm selon les spécialités.

(Stratégies et liste des spécialités utilisables : se reporter aux pages 36 à 40 du dossier technique OLIVIER 2008).

INFOLIVE est une feuille d'information diffusée aux abonnés par courrier électronique (gratuit) et par fax (18,30 €TTC par an). 24 numéros annuels, périodicité adaptée aux informations.

Association Française Interprofessionnelle de l'Olive – Maison des Agriculteurs – Avenue Henri Pontier – 13626 Aix-En-Provence cedex.

Contact : Célia Gratraud Tél : 04 42 23 01 92 Email : c.gratraud@ctolivier.org

Avec le soutien de l'Union Européenne, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la Région Languedoc-Roussillon, la Région Rhône-Alpes.

LES AVERTISSEMENTS



Infolive Protection raisonnée

Bulletin n°11a, le 21 octobre 2008

INFOLIVE est une feuille d'information diffusée aux abonnés par courrier électronique (gratuit) et par fax (18,30 €TTC par an). 24 numéros annuels, périodicité adaptée aux informations.

Association Française Interprofessionnelle de l'Olive – Maison des Agriculteurs – Avenue Henri Pontier – 13626 Aix-En-Provence cedex.

Contact : Célia Gratraud Tél : 04 42 23 01 92 Email : c.gratraud@ctolivier.org

Avec le soutien de l'Union Européenne, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la Région Languedoc-Roussillon, la Région Rhône-Alpes.